



COMMUNE
DE

Saint-Christophe-du-Ligneron
85670

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,
Lundi 3 Juin 2019 à 20 h 30.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICHARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Émilie BOCQUIER, Sylvia GUIHOT, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Olivier ABILLARD, Auguste GUILLET, Patrick CHANSON, Maryse COUGNAUD et Malik RABIA.

Absents et excusés : Mmes et MM. Michel QUAIREAU (pouvoir à Jean-Claude BIRON), Nadia RABREAU (pouvoir à Thierry RICHARDEAU), Florent JOURDAN (pouvoir à Auguste GUILLET), Marie-Ange FOUQUET, Isabelle AVERTY (pouvoir à Émilie BOCQUIER), Sébastien SEGRET (pouvoir à Jacques RIGALLEAU), Mathilde BRIAND et Michelle REGEASE (pouvoir à Sylvia GUIHOT).

Absents : MM. Jean-Christophe RAGUET et Henri de la ROCHE SAINT ANDRÉ.

Secrétaire de séance : M. Jacques RIGALLEAU.

Le compte-rendu de la réunion du 6 Mai 2019 est approuvé.

↳ CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

➤ Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET)

Le plan climat air énergie territorial (PCAET), document-cadre de la politique énergétique et climatique des collectivités, constitue un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Les PCAET sont des outils d'animation du territoire qui définissent les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et de s'y adapter, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie, en cohérence avec les engagements internationaux de la France. Il intègre pour la première fois les enjeux de qualité de l'air.

Les Plans climat air énergie territorial (PCAET) sont désormais rendus obligatoires pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants existants au 1^{er} Janvier 2017.

Le PCAET est donc le document de référence Climat-Air-Énergie pour l'ensemble des parties prenantes du territoire

↳ L'échelon intercommunal « coordinateur de la transition énergétique »

La loi confie la coordination de la transition énergétique aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dès lors qu'ils ont élaboré leur premier PCAET.

↳ **Les échéances**

- Pour les communautés, établissements publics territoriaux et métropoles **de plus de 50 000 habitants**, les PCAET sont à élaborer **sans délai**.
- Pour les communautés **de 20 000 à 50 000 habitants**, le PCAET est à élaborer **pour le 31 décembre 2018**. Le PCAET est ensuite révisé tous les six ans.

↳ **L'approbation du PCAET**

Le PCAET doit être soumis avant approbation au préfet de région, président du conseil régional, président de l'association régionale d'organismes d'habitat social, représentant des autorités organisatrices des réseaux publics de distribution d'électricité et gaz.

Le PCAET est soumis à l'obligation d'évaluation environnementale en application de l'article R.122-17 du code de l'environnement.

↳ **Le contenu du PCAET**

Le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

- Un diagnostic doit être réalisé sur le territoire. Il porte sur :
 - les émissions territoriales de gaz à effet de serre et les émissions de polluants de l'air ;
 - les consommations énergétiques du territoire ;
 - les réseaux de distribution d'énergie ;
 - les énergies renouvelables sur le territoire ;
 - la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique ;
- La stratégie identifie les priorités que retient la collectivité et les objectifs qu'elle se donne.
- Le plan d'actions porte sur l'ensemble des secteurs d'activité et constitue l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire.
- Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation d'actions, la gouvernance et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés.

Les objectifs et priorités doivent s'articuler avec le schéma régional climat-air-énergie ou le schéma régional d'aménagement, du développement durable et d'égalité des territoires ou avec la stratégie nationale bas carbone, et le cas échéant avec le plan de protection de l'atmosphère.

En Janvier 2019, Challans Gois Communauté a lancé cette démarche, conjointement avec la Communauté de Communes du Pays de Monts, avec un objectif d'approbation du projet fin 2019.

↳ **ÉCONOMIE ET FINANCES**

↳ **Décision modificative**

Suite à une erreur qui s'est produite lors de l'établissement du budget principal 2019 concernant les montants inscrits pour les amortissements de travaux, en dépenses de Fonctionnement (38 666,04 €) et en recettes d'Investissement (36 338,04 €), qui doivent être identiques dans les deux sections, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de réaliser un virement de crédits**, par décision modificative, comme suit :

En dépenses de Fonctionnement

- **article 6811-042** - 2 328,00 €
- **article 6288** + 2 328,00 €

↳ **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

↳ **Assainissement - Rapport annuel du délégataire 2018**

Après présentation de Monsieur Jean-Claude BIRON, Adjoint, le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, le rapport annuel 2018 du service assainissement de notre délégataire SAUR**, qui stipule les données suivantes : 14,516 KmL de réseau, 800 clients raccordés et 67 646 m3 assujettis à l'assainissement.

➤ **Cession parcelles à la Mairie de Saint Paul Mont Penit**

Suite à la dissolution de l'Association Foncière de St Christophe du Ligneron en 2012-2013, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de céder à la Commune de Saint Paul Mont Penit les parcelles cadastrées ZN n° 2 et n° 4, ZO n° 7, n° 17 et n° 27, au prix d'1 € symbolique.**

➤ **Installation classée pour la protection de l'environnement SARL FETES SECRETES**

Dans le cadre d'une installation classée pour la protection de l'environnement, le Conseil Municipal **émet, à l'unanimité, un avis favorable à la demande présentée par Monsieur le gérant de la SARL FETES SECRETES en vue d'obtenir l'enregistrement d'un stockage de produits explosifs au lieu-dit « La Noue » sur le territoire de la commune de Saint Christophe du Ligneron.**

➤ **ZAC Centre Logements et commerces Vendée Habitat - Modification numérotation**

Suite à une demande de Vendée Habitat, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de modifier la numérotation, comme suit :**

- **logements Vendée Habitat** : 7 Rue de l'Ermitage, 1 Résidence le Clos de l'Ermitage (logement rez-de-chaussée : 001 et logements étage (101, 102, 103, 104, 105 et 106),
- **commerces** : 7 Rue de l'Ermitage, du 2 au 7 Résidence le Clos de l'Ermitage.

↳ **VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE**

➤ **Conseil Départemental de la Vendée - Interventions Musique et Danse Année scolaire 2019/2020**

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de s'inscrire pour les interventions Musique et Danse pour l'école publique « Arc en Ciel » et sollicite le Conseil Départemental de la Vendée pour l'accompagnement et l'organisation de ces interventions, pour l'année scolaire 2019/2020.**

↳ **DIVERS**

➤ **Mini-camps**

Madame Émilie BOCQUIER présente les mini-camps des Loustics. Tous les ans le nombre de participants augmente ce qui montre le plaisir des enfants à partir entre eux. Le voyage des moyens étant très demandé la municipalité a dû doubler la capacité d'accueil pour répondre favorablement à tout le monde.

Mini camps des petits	Mini camps des moyens	Mini camps des moyens
« A la découverte des animaux de la ferme »	« Séjour nature »	« Séjour nature »
De la PS à la GS 2 jours 1 nuit	Du CP au CE1 3 jours 2 nuits	Du CE2 à la 6ème 4 jours 3 nuits
13 enfants inscrits	23 enfants inscrits	18 enfants inscrits
3 animateurs	3 animateurs	3 animateurs
Camping de Bellevue à St Christophe du Ligneron	Camping « Les Chênes verts » à Bourneuf en Retz	Camping « La plage de Riez » à St Hilaire de Riez
Activités : Piscine, Structure de jeux au camping (toboggan, pont de singe, mur d'escalade, structure gonflable, ...), visite des animaux de la ferme, grand jeu.	Activités : Course d'orientation dans Pornic, structure de jeux du camping, grands jeu, Journée planète sauvage : Raid 4x4, atelier pédagogique « Les macaques et les grands prédateurs »	Activités : Structure de jeux du camping, Surf, Optimiste, grand jeu sur la plage et en forêt, Feeling Forest (acrobranche)
Tarif : 50 €	Tarif : 90 €	Tarif : 110 €

Le séjour jeune lui aussi connaît un franc succès avec 15 inscrits. Deux animateurs accompagneront les ados au camping ATC routes du monde - La Hume à Gujan Mestras (bassin d'Arcachon). Au programme : la dune du Pila, lasergame, activités manuelles, rallye chocolat, pelote basque, acrobranche et pleins d'autres choses...

➤ **Feux de la St Jean**

Madame Carine MIGNÉ nous fait part de cet évènement prévu le Samedi 22 Juin 2019, au Plan d'eau des Abras, organisé par le Comité de Fêtes. La Commune prend en charge l'acquisition du feu d'artifices et des lampions.

↳ **QUESTION DIVERSE**

➤ **Activités « Bien vieillir à Challans Gois Communauté**

Madame Sylvia GUIHOT prend la parole et nous fait part de l'activité proposée sur notre commune. Madame VIENNE, chargée de l'organisation et du déroulement de cette demi-journée, est très satisfaite du taux de participation (15 participants).

Séance levée à 21 h 33.

Pour extrait, Affiché le 11 Juin 2019
Le Maire, Thierry RICHARDEAU

